

## CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2021

**Etaient présents :** ARNAUD Romain – FAURE Estelle - Albert LAI - Alain BONNETON - Chantal BOSSY – Yann MILAN – CERAN René – THOMAS Pascale – MELLERET Michel – LECLERCQ Laurence - LAFUMA DUVOURDY Sabine - SAURET CHAMBON Aurélie - MARGARIT Thomas – Yves LAFAURY – Robert BRUN – MARION Muriel – DARBON Romain - Colette COUDERT - MONTULET Yvette

**Secrétaire de séance :** COUDERT Colette

**Absents et excusés :** /

Aucune remarque n'a été relevée sur le CR du conseil précédent.

### **Avis sur le projet de schéma de Mutualisation de Porte DromArdèche**

La commission mutualisation mis en place sur le territoire de Porte de DrômArdèche, doit établir un nouveau Schéma de mutualisation pour la période 2021-2026. Elle décide de maintenir les postes du précédent schéma (le service ADS, le Système d'Information Géographique, le service Moyens mutualisés, l'achat mutualisé, l'informatique et les formations) et propose deux nouvelles pistes que sont la gestion des animaux errants et le conseil juridique.

Leur concrétisation ou non ainsi que leurs modalités d'exécution seront étudiées dans les mois à venir

Vote à l'unanimité.

### **Admission en non-valeurs**

Certaines sommes n'ont pas été réglées par les utilisateurs et la trésorerie demande que le Conseil inscrive la somme de 425.88 € au compte 6541 « Créances admises en non-valeur. »

Vote à l'unanimité.

### **Examen et vote du compte de Gestion 2020 – Budget Assainissement.**

Certaines opérations comptables de clôture de ce budget dont la compétence se trouve dorénavant à la Communauté de Communes ont eu lieu tout début Janvier 2020. Il convient de voter la conformité de ces derniers montants.

Vote à l'unanimité

### **Signature de promesse de bail emphytéotique avec MINI CHAMP SOLAIRE pour un mini parc photovoltaïque au sol sur la Commune.**

Le projet porté par la société MINI CHAMP SOLAIRE de faire installer un mini parc photovoltaïque au sol sur le terrain non exploité se situant à la Bouillardière, répond à la volonté de la Commune d'Epinoze de contribuer au développement des énergies renouvelables sur son territoire. Il convient donc de signer une promesse de bail d'une durée de trois ans.

Vote à l'unanimité

### **Décision modificative n° 2 :**

Il convient d'effectuer un complément de crédit sur le compte comptable 1641 « Emprunts » d'un montant de 100 € afin de permettre le règlement des emprunts en cours.

Vote à l'unanimité

Points divers :

- Nuisances sonores dénoncées par les habitants, autour du City Stade, près de l'immeuble récemment construit.
- SYTRAD : forêt indivise de 4 communes (St Sorlin, Moras, Manthes, Epinoze), lieu d'enfouissement de déchets non organiques \_site fermée en 2017 \_ Proposition de ré-ouverture du site par la société Cheval avec des loyers quasiment identiques aux précédents. Accord en cours.
- Accord du département de 157 000 € et de l'état (DETR) 150 000 € pour les travaux de requalification du centre village 2<sup>e</sup> tranche
- Organisation des élections départementales et régionales avec l'installation de deux bureaux de vote.
- Révision du PLU

- Ecole numérique : commande de nouvelles tablettes lancée.
- Nom à prévoir pour l'immeuble du Bar Tabac Presse et pour Le Lotissement Landrin.
- Le prochain bulletin municipal : en cours de rédaction

- **Avis sur le projet de schéma de Mutualisation de Porte DromArdèche**

Pour 18                      Contre : 1                      Abstention : 0                      adopté à la majorité

- **Admission en non-valeurs**

Pour 19                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Voté à l'unanimité

- **Examen et vote du compte de Gestion 2020 – Budget Assainissement.**

Pour 19                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Voté à l'unanimité

- **Signature de promesse de bail emphytéotique avec MINI CHAMP SOLAIRE pour un mini parc photovoltaïque au sol sur le Commune.**

Pour 19                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Voté à l'unanimité

Fin de la séance 21h00